

LE LÈVE PLAQUE DÉMULTIPLICATEUR



Un lève-plaque, qu'est-ce que c'est ?

Un lève-plaque (aussi appelé parfois « monte-plaque ») est un équipement qui est composé :

- D'une embase stable équipée de plusieurs roues en fonction des modèles.
- D'une antenne télescopique avec bras de basculement et tête basculante qui permettent d'orienter la pose des plaques sur 360°.
- D'un plateau extensible muni de deux crochets qui servent à maintenir les plaques.
- D'une manivelle grâce à laquelle les plaques sont élevées jusqu'à la hauteur désirée.

Pour quelles utilisations ?

Concrètement, le lève-plaque est un équipement très pratique lorsqu'il s'agit de monter des cloisons intérieures, mais surtout pour réaliser un faux plafond en hauteur. En effet, le lève-plaque permet :

- De monter des plaques de plâtre en hauteur seul, et sans se fatiguer.
- De positionner précisément les plaques de plâtre à un endroit précis, et de les y laisser le temps de les fixer dans la structure du faux plafond.
- De poser des plaques inclinées (dans des combles ou sous rampants notamment) facilement grâce à la tête inclinable du lève-plaque.

En résumé, le lève-plaque rend la mise en place de vos plaques de plâtre plus précise, et bien moins fastidieuse. A noter : certains modèles de lève-plaque peuvent, en plus des plaques de plâtre, servir à monter des panneaux en bois ou en métal.

Règles de sécurité de l'emploi d'un lève-plaque

L'utilisation d'un lève-plaque n'est pas compliquée du tout. Cependant, pour éviter les accidents, il y a quelques règles élémentaires de sécurité à respecter lors de l'emploi d'un lève-plaque :

- Le lève-plaque doit toujours être utilisé sur un sol parfaitement plan.
- Le sol doit être débarrassé de tout obstacle pour faciliter les manœuvres avec le lève-plaque.
- Une fois chargé de sa plaque de plâtre et cette dernière prête à être posée, le lève-plaque ne doit, dans l'idéal, plus être bougé sur de longues distances. En effet, l'appareil dédié au déplacement des plaques de plâtre sur un chantier, c'est le porte-plaque, et non le lève-plaque !
- Bien entendu, il convient de respecter les dimensions et les charges des plaques indiquées sur la notice du lève-plaque.

Comment utiliser un lève-plaque ?

L'utilisation d'un lève-plaque est très facile :

- Une fois l'appareil transporté dans la pièce de votre choix, vous devez poser la plaque de plâtre de manière horizontale directement sur le support qui lui sera en position verticale. Adaptez les rallonges extensibles de manière que la plaque soit bien calée, et bien centrée pour une répartition optimale de la masse.
- Une fois la plaque de plâtre bien installée, il ne vous reste plus qu'à faire basculer la plaque et à la lever. Pour ce faire, saisissez la poignée du lève-plaque et faites pivoter tout doucement le panneau. Une fois la poignée de basculement verrouillée, levez la plaque jusqu'à la hauteur désirée : il ne vous reste plus qu'à la visser dans l'ossature métallique du faux plafond.

Lève-plaque : les choses à vérifier avant l'achat

Si vous souhaitez investir dans un lève-plaque pour faciliter votre chantier, n'oubliez pas de vérifier avant l'achat :

- Que votre lève-plaque est bien pourvu de roues. En effet, cela paraît indispensable, mais certains modèles « premier prix » n'en sont pas équipés...
- La taille maximale des plaques que le lève-plaque peut accueillir : il serait dommage d'investir dans un appareil trop petit pour vos plaques de plâtre...
- La charge maximale du lève-plaque par rapport au poids des panneaux que vous allez transporter et installer.
- La hauteur maximum que la plate-forme peut atteindre. Parce qu'il serait rageant que vos plaques de plâtre n'arrivent pas jusqu'à votre faux plafond !